

«Rendre public ce qui voulait rester caché.»

# ARGOS

## LETTRE À CHRISTIANE...

Vous avez fait pression auprès de l'École Supérieure d'Agriculture pour que les VII<sup>èmes</sup> Entretiens d'Angers ne puissent avoir lieu.

Vous démystifier (cf organisation du coûteux congrès de la FNB à Angers) serait-il un crime de lèse-majesté ? Vous présidez les organisations agricoles, j'essaie de défendre les producteurs. S'il y a une distance entre vous et moi, je pense qu'il y a un fossé abyssal entre les organisations et les producteurs. Les suicides que France Telecom a connus ont ému la France. Les dizaines de suicidés agricoles en 2009, chiffre qui n'a pas été démenti à ce jour, paraissent importer peu de monde. Les organisations agricoles ne sont pas même remises en cause à propos d'installations parfois réalisées en dépit du bon sens. Mon ami Claude Domenget, expert à Toulouse, est un des rares à avoir tiré la sonnette d'alarme. Son message de prévention paru dans les grands médias agricoles n'a rencontré que peu d'écho.

Si je m'adresse à vous, madame Christiane Lambert, c'est parce que vous êtes une dame influente en tant que présidente de la FDSEA du Maine et Loire et surtout vice-présidente de la FNSEA. D'autre part, en tant que présidente de l'organisme Vivéa, vous avez un rôle crucial car la formation est à la base de toute exploitation agricole performante. Et puis, aspirez-vous sans doute à devenir la présidente de la FNSEA. Et puis encore, à l'instar de François Guillaume et Christian Jacob, à celui d'un ministre. Alors, je voudrais tant que vous respectiez la diversité des opinions, que vous ayez moins de certitudes et que vos convictions soient davantage empreintes de doutes.

Vous êtes brillante, disposez d'une élocution hors du commun et le pouvoir administratif voire politique dresse l'oreille au moindre de vos chuchotements. Alors, de grâce, mettez toutes ces qualités au service des agriculteurs de la base et surtout écoutez ceux-ci. Soyez l'agent secret du développement rural, tel que le philosophe Edgar Morin perçoit le devenir de la femme dans les campagnes.

Je traite l'info agricole avec trop de liberté à votre goût. Cet homme libre que j'aspire être vous invite le 15 juin parmi le public des Entretiens d'Angers. Il y aura l'industriel Alain Glon, leader de la nutrition animale en France. René Hinault, un conseiller qui excelle dans cette matière. Il y aura Christian Buson qui s'échine à force d'arguments à aider les agriculteurs injustement accusés d'être les pollueurs exclusifs. Il y aura Daniel Roques qui, avec Audace, promeut l'autonomie des exploitations (libre circulation des produits phytosanitaires au sein de l'Europe, achats transfrontaliers de médicaments vétérinaires, utilisation des semences fermières, etc.). Voulez-vous savoir que la finadyne utilisée en élevage laitier, fabriquée à deux pas de chez vous à Segré, est revendue 4 fois moins chère aux éleveurs espagnols. Il y aura Christine Lairy, une femme à la base de la liste régionale Terres de Bretagne. Et puis, il y aura Pascal Massol qui a fondé l'Apli avec votre frère. Ce mouvement contribue à faire muer le monde agricole jusque-là trop figé voire asservi. L'Apli est surtout composée d'adhérents qui sont de votre propre camp. Un paysan est un paysan. A deux, on est plus fort ? Alors, rendez-vous le 15 juin ?

Editorial - Guy Lairy

## MOINS DE SERVICES PUBLICS

Dans **L'HUMANITE 13/04/10**, Jean Dulac du syndicat CGT craint que son organisme, la DGCCRF, ne protège plus les consommateurs. En effet, l'entité qui contrôle les pratiques liées à la concurrence et les pratiques commerciales déséquilibrées entre producteurs et distributeurs comme les pratiques commerciales illicites ne possède plus que 3 600 agents à ce jour contre plus de 4500 en 1995... De son côté, **CHARLIE HEBDO 6/04/10** dénonce la volonté de mettre au pas « les empêchours de tuer en rond ». Ainsi Roselyne Bachelot a fait fermer l'Afsset (agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail), chargée d'évaluer les risques chimiques et physiques de notre environnement. Désormais, ces activités sont intégrées au sein de l'Afssa « dont la soumission aux lobbies agroalimentaires est pointée jusque sur les bancs du Parlement », explique l'hebdo.

## RISQUE PESTICIDES

La MSA a présenté le 23 mars le bilan de son observatoire des risques liés aux phytosanitaires pour la santé des agriculteurs. Sur une page, **LIBERATION 5/04/10** décortique le problème. La MSA a enregistré 1067 cas d'intoxication aiguë liés aux pesticides depuis 1997. D'abord, une certitude : les agriculteurs ne se protègent pas assez notamment par le port des EPI (équipement de protection individuelle). Ensuite, on ne parle pour l'instant que de soupçons mettant en cause les produits phytosanitaires, ce qu'admet seulement le Dr Dupupet, médecin responsable des risques chimiques à la MSA. Une trentaine d'exploitants et salariés ont tout de même obtenu la reconnaissance de pathologies chroniques qui les affectent comme maladies professionnelles, rappelle le quotidien. Au prix, pourrait-on ajouter, d'un sacré parcours du combattant !

## POMME DE TERRE AMFLORA

Très riche en amidon, la pomme de terre de BASF est destinée exclusivement à des fins industrielles notamment papeterie et cimenterie « et... à l'alimentation animale », précise **QUE CHOISIR avril**. Toutefois, la fameuse Amflora possède un gène de résistance à certains antibiotiques utilisés en médecine humaine. Mais et c'est là que les associations environnementales ne sont pas d'accord avec l'Efsa (Agence européenne de sécurité des aliments) car pour cette dernière la dissémination de ce gène dans l'environnement est presque négligeable.

Se demandant si la France va rester à l'écart des cultures OGM, **RIA avril** relève que 250 hectares de cette pomme de terre seront cultivés en Europe (150 en République Tchèque, 80 ha en Suède et 20 ha en Allemagne).

## LIMAGRAIN TOUCHE LE PACTOLE

L'information a été reprise par toute la presse courant mars. Le Fonds Stratégique d'Investissement, en fait l'Etat, a accordé 150 millions d'euros au groupe Limagrain. Seule, la très confidentielle lettre **L'ACTEUR RURAL mars** pose vraiment le problème. En effet, nous dit-elle, cela va permettre selon le président de l'entreprise, de se donner les moyens pour ne pas prendre de retard dans la recherche concernant les OGM sur le blé. Or comme de nombreux pays européens sont opposés aux OGM, la subvention va servir à alimenter la recherche aux USA où Limagrain possède de nombreuses filiales mais cela ne générera aucune activité en

France... A moins d'imaginer que les OGM déferlent un jour sur l'Europe, on ne voit pas bien la logique de cette subvention sauf y voir certains intérêts économiques...

## RECU DES SEMENCES CERTIFIÉES

Pour la première fois depuis 1994, le taux de renouvellement des semences certifiées de blé tendre passe en dessous des 50 %, s'inquiète **SEMENCES ET PROGRES mars**. Pour la revue du Gnis, les économies d'achat de semences certifiées risquent d'être un mauvais calcul pas payant à terme « pour répondre aux exigences de l'aval sur la qualité sanitaire et la pureté des lots. En effet, dans une situation de surproduction pour l'ensemble des céréales, seule la qualité de collecte fera la différence ». Plus loin encore, le chiffon rouge est agité : « le recours aux graines de ferme, non encadrées par des normes, fait courir des risques de refus de lots par la présence de maladies (par exemple l'ergot ou la carie) ». Et l'auteur de noter également « la présence en plus grand nombre de graines adventices dans la semence fermière ».

A noter que le taux de semences certifiées de blé tendre est à 49 % en forte baisse et l'orge d'hiver avec un taux de 58 % est également en forte baisse.

## DE VOUS À MOI

### TRAITEMENT DES SEMENCES

La FNSEA penche-t-elle plutôt du côté des semences certifiées que du côté semences de ferme ? C'est la question que j'ai posée à Eugénia Pommaret, chef du service Environnement à la FNSEA, qui représente le syndicat majoritaire au sein du groupe de travail enrobage et traitements de semences constitué sous l'égide du ministère. Voici ce que celle-ci m'a répondu par mel : « La question ne se pose pas comme ça. Il est question de limiter les risques liés à l'utilisation de semences traitées notamment ceux pouvant impacter la santé des opérateurs et l'environnement. Des normes sont donc en discussion sur la qualité de l'enrobage et le seuil de poussières admis. Les semences traitées, qu'elles soient de ferme ou pas, devront respecter ces recommandations ». Ndir : il est question de restreindre considérablement l'usage des traitements de semences par les agriculteurs, la santé sera-t-elle le prétexte ?

### BASF HORS LA LOI...

Le journal brésilien **DINHEIRO 22/03/10** relate de graves irrégularités chez BASF Brésil. 800 000 litres sont concernés notamment le produit Opera. Pour l'anecdote, des ingrédients fabriqués étaient datés plus récemment que le produit phytosanitaire final ! Plus grave, chaque lot de phyto comprenait plus de 2 000 litres de substances inconnues non identifiées et non tracées. Les dirigeants de l'usine avaient sans doute la conscience bien tranquille puisque les contrôleurs de l'Anvisa (ministère de la Santé) ont dû demander l'appui de la police. En effet, les vérifications des contrôleurs ont eu lieu toutes lumières éteintes dans l'usine, les machines à l'arrêt, etc. A noter également que dans l'affaire chloridazone évoquée il y a quelque temps par Argos, l'association Audace avait obtenu d'un magistrat belge une commission rogatoire internationale pour auditionner les dirigeants de BASF en

Allemagne à leur siège de Ludwigshafen. Or les policiers en charge de cette commission rogatoire n'ont eu aucune réponse à toutes les questions qu'ils étaient en charge de poser. A croire que la firme se croit vraiment au-dessus des lois...

## **PORC**

La déclaration de Guillaume Roué, président de l'interprofession nationale porcine, dans **PORC MAGAZINE octobre 2009** était pertinente: « nous devons travailler à convaincre l'Europe de la nécessité d'agir pour nous mettre sur un pied d'égalité en matière de coûts d'intrants pour l'alimentation animale ». Il y a déjà à balayer devant la ferme France puisque les différences de tarifs concernant les médicaments vétérinaires destinés aux porcs sont colossaux. Par rapport aux prix publiés dans le dernier Argos, des éleveurs m'ont signalé avoir payé jusqu'à 30 % voire 40 % plus cher les médicaments fournis par leurs groupements... coopératifs.

## **MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES**

Dans un précédent numéro, Argos vous avait révélé les mises en garde à vue d'éleveurs ayant acheté des médicaments vétérinaires sains et loyaux en Espagne. Dans le prolongement de ces affaires, leur défenseur, le président d'Audace, Daniel Roques, va peut-être suivre le même chemin. En effet, le 18 mai prochain, il est convoqué pour une audition à la direction judiciaire des Douanes de Bordeaux. Espérons que les éleveurs sauront à leur tour se mobiliser...

## **ZÈLE ADMINISTRATIF**

En Normandie, une EARL a reçu un courrier de l'administration lui indiquant que le dossier Pacage était incomplet. Dans le RIB fourni par la société agricole, manquait un tiret entre les deux noms composant le nom de la société...

## **L'ADMINISTRATION ENTÉRINE L'INACCEPTABLE**

Les représentants de la Coordination rurale à la CDOA du Maine et Loire sont critiques avec les modalités de fonctionnement d'une structure où il n'y a pas de vue d'ensemble des dossiers, les nombreux cas particuliers sont traités les uns à la suite des autres. Les premiers présentés sont aussi les premiers servis...

Ainsi, installé depuis 2003-2004, un éleveur du département a profité de maintes et maintes dérogations et de mesures exceptionnelles notamment des aides Pidil.

Cet éleveur laitier disposant d'un quota laitier de 227 000 litres a abandonné ces références à la réserve départementale en vue d'obtenir des primes vaches allaitantes en échange. Toutefois, la bourse d'échange n'étant pas très riche, elle s'interdit toute transaction concernant un Jeune Agriculteur. De plus, elle n'a vocation qu'à servir les producteurs mixtes laitiers et vaches allaitantes et surtout les plus petits.

Sébastien Valteau a fait mieux que tous, il a obtenu 59 droits sur la réserve départementale dédiée aux installations JA et pour conforter les exploitations de petite dimension ! D'après les délégués du syndicat minoritaire, la CDOA a décidé de soutenir coûte que coûte ce dossier. Le débat a été vite clos avant de passer au vote au cours de la séance du 30 mars dernier...

Mais ce n'est pas tout, le nouveau propriétaire de droits vaches allaitantes conserve son aide directe laitière (36,56 euros pour 1000 litres) soit 8290 euros par an...

Détail qui n'en n'est sûrement pas un, avant de s'installer agriculteur, Sébastien Valteau était employé à l'Adasea comme responsable de la distribution des primes vaches allaitantes...

On ne saurait que trop conseiller à tous les éleveurs laitiers en difficulté de suivre la même démarche que S. Valteau mais surtout aux éleveurs de dimension économique nettement inférieure non servis d'effectuer un recours pour pratiques discriminantes. Que certaines CDOA soient le haut lieu de manigances, on le sait déjà. Mais quand l'administration s'en rend complice...

## **PAS DE BULLETINS DE VOTE**

La liste Terres de Bretagne, composée majoritairement d'agriculteurs de toutes confessions syndicales, a tout de même réalisé 3,90 % de voix au premier tour des régionales et ce malgré le non envoi de profession de foi et de bulletins de vote dans les foyers. Cette liste a rencontré une adversité hors du commun de la part d'un maire d'une commune d'Ille et Vilaine puisque celui-ci par ailleurs directeur de l'ADASEA n'a pas mis à la disposition des électeurs la liste « Terres de Bretagne » !

## **DU RIFI À COC, SUITE**

Maurice Billaud, ex directeur de COC, n'a pas apprécié l'article paru dans ARGOS. Il me précise n'avoir touché aucune indemnité malgré les promesses du nouveau président qui lui avait même promis une réhabilitation (**VIENNE RURALE 22/01/10**). Argos en prend bonne note. Toutefois, le nouveau président m'affirme qu'il a fait une proposition s'inscrivant dans « le cadre de la faisabilité juridique du dossier ». Ce dernier me précise aussi que Maurice Billaud a réclamé 700 000 euros net fiscal et social, ce qui équivaut à environ 1 million d'euros brut, somme qui n'était pas acceptable. « Monsieur Delafond (nouveau président) n'a fait aucune contre-offre restant sur la faute sans indemnité, s'en remettant à la Justice, faute de courage politique », renchérit Maurice Billaud. « On m'a volé ma sortie », s'indigne celui qui a dirigé pendant 30 ans et fait aujourd'hui de COC, une coopérative quasi-cantonale à une structure rayonnant même au-delà du département qui plus est productrice de biodiesel. La faute grave n'a pas été constituée et ce sont les Prud'hommes qui jugeront, insiste Maurice Billaud. En attendant, celui-ci repart de plus belle et vient de créer Cybele Agro, une société où les agriculteurs pourront prendre des parts. L'objectif est de travailler avec une structure légère et donc de faibles charges pour apporter des prix encore plus compétitifs que COC...

## **LE MINISTÈRE EMBAUCHE À VIL PRIX**

Séduite par une annonce du ministère de l'agriculture recrutant des enquêteurs pour le recensement agricole, l'épouse d'un agriculteur de Bourgogne a découvert que le salaire horaire brut de 25 euros proposé sans frais de déplacement allait lui procurer un revenu inférieur au Smic. De plus, une journée de formation non rémunérée est obligatoire pour obtenir ce job...

## VII<sup>EMES</sup> ENTRETIENS D'ANGERS 15 JUIN 2010 ESA ANGERS

Ces entretiens d'Angers sont le lieu de la libre expression où chacun peut dire ce qu'il veut dans le respect du contradictoire. Tous les acteurs de la filière qu'ils soient de droite, de gauche, FNSEA, Coordination rurale, Confédération paysanne, producteurs biologiques ou intensifs sont cordialement invités.

Accueil à l'ESA dès 9 heures. Début des travaux 9 heures 30 et fin programmée vers 18 heures.

Le thème retenu :

### AGRICULTEURS, CONSEILLERS, EXPERTS, INDUSTRIELS : ACTEURS ET FORCES DE PROPOSITION

Les intervenants :

**BRUNO PARMENTIER** : Le directeur de l'ESA Angers viendra dire un mot de bienvenue.

**ALAIN GLON** : Patron du groupe français numéro 1 de la nutrition animale qui, par ailleurs préside l'Institut de Locarn : « Un outil pour que nos boutiques tournent et pour qu'elles soient parées à affronter le commerce mondial... »

Alain Glon n'hésite pas à affirmer ses idées : « les collaborateurs qui s'insèrent avec docilité dans les systèmes existants n'ont pas vocation à devenir dirigeants... ». Ouvert sur l'avenir, direct et franc, il aime sa Bretagne mais continue à parcourir le monde ...

**CHRISTIAN BUSON** : Un bout de route à l'INRA pour ce Chercheur-Entrepreneur-Eleveur, président de l'Institut de l'Environnement, le Docteur a des convictions étayées sur les nitrates notamment qui détonnent et étonnent...

Il déplore que la connaissance scientifique éprouvée et robuste soit rangée dans la catégorie « une opinion parmi d'autres » mais continue à s'amuser face au délire « médiatico-sociologique », pour faire réfléchir...

**PASCAL MASSOL** : Leader charismatique de l'Association des Producteurs de lait indépendants qu'il a initiée à l'automne 2008. Eleveur aveyronnais talentueux après avoir pas mal navigué dans le monde de la sélection Holstein ; l'Europe est son village, la France son univers...

« Contre rien ni personne, pour que la production laitière vive le moins mal possible. Pour que le mode de vie soit aussi un moyen de bien vivre ».

**RENÉ HINAULT** : Le cousin d'un autre célèbre Hinault. Il a consacré sa vie à la nutrition animale avec une passion et une volonté d'indépendance hors du commun. Il a aidé ses clients qui sont devenus ses amis à mieux aimer encore leurs vaches et à les bichonner. Aujourd'hui, en quasi-retraite, il défend les agriculteurs injustement accusés d'être les pollueurs exclusifs. Dans sa lettre régulièrement adressée à ses proches, il se veut « parfois décapant, toujours constructif ». J'ai aimé sa définition du Progrès : « doctrine qui consiste à compliquer ce qui est simple en supprimant le plaisir »...

**DANIEL ROQUES** : Commerçant butant sur la segmentation des marchés, il a constaté que la législation n'avancait pas assez vite dans le bon sens. Il a alors créé l'association AUDACE (association des utilisateurs et distributeurs de l'agrochimie européenne) et s'est plongé dans les arcanes du droit pour défendre ses adhérents : des génériqueurs, des distributeurs mais aussi et surtout des agriculteurs, riches ou pauvres. Intarissable sur les affaires dont il s'occupe, lutteur infatigable, il a réussi, avec son ami Stéphane Delautre-Drouillon, à gagner quasiment toutes ses batailles et notamment à faire condamner l'Etat français pour ses manquements. Il sait aussi que le combat n'est pas fini...

**CHRISTINE LAIRY** : Une femme inconnue qui gagne à être connue. Cette agricultrice d'Ille et Vilaine a été à l'origine de la liste Terres de Bretagne aux élections régionales qui a recueilli 3,90 % de suffrages. « Puisque les politiques ne nous écoutent pas, prenons notre destin en main », est son leitmotiv.

### ENTRETIENS D'ANGERS

15 JUIN 2010

Sera présent. Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Sera accompagné de : \_\_\_\_\_

Nb. de personnes : \_\_\_\_\_ X 40 euros = \_\_\_\_\_

Chèque à l'ordre de Argos, Espace Performance,  
Bâtiment Ariane, 42 avenue du Lac de Maine, 49000 ANGERS

**Merci de répondre au plus tôt.**

ARGOS... Tél. : 02 41 73 01 34 - Portable : 06 81 61 21 17

Fax : 02 41 36 08 09

e-mail : ARGOS.Laluc@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Guy Laluc

Secrétaire de rédaction : Juliette Laluc-Bellec - Conception et Impression :  
SETIG Palussière - CFPAP - 1010T87176 - Reproduction interdite.

#### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à ARGOS Communication Agricole, au prix de 55 € les 11 numéros.

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Je joins un chèque à l'ordre de

**Argos Communication Agricole**

Espace Performance - 42 avenue du Lac de Maine - 49000 Angers